



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP MIS - EP2 - Réalisation d'un ouvrage courant - Session 2021

Correction de l'Épreuve EP2 - CAP Monteur en Installations Sanitaires

Données du diplôme

Diplôme : CAP Monteur en installations sanitaires

Épreuve : EP2 - Réalisation d'un ouvrage courant

Session : 2021

Durée : 15h00

Coefficient : 8

Correction exercice par exercice / question par question

Contexte de l'épreuve

Cette épreuve consiste en la réalisation d'un ouvrage courant, en l'occurrence un montage de lave-mains avec un mitigeur et un siphon. Les candidats devront utiliser un outillage adéquat et respecter des normes techniques.

Questions sur l'outillage et les matériaux

Bien que le sujet ne comporte pas de questions numérotées, il est essentiel d'explorer les aspects pratiques liés à l'outillage et aux matériaux fournis.

- Liste d'outillage :** - Panneau de 1,20 m de largeur x 1,20 m de hauteur - Cintreuse manuelle pour diamètres 14 x 1 et 12 x 1 - Chalumeau oxyacétylénique - Gabarit pour la mise en eau - Toile émeri - Perforateur à percussion, forets béton (Ø8) et mèche à bois (Ø5)
- Matériaux à utiliser :** - Cuivre - PVC - Fixations - Équipements (lave-mains et mitigeur)

Conseils pour le bon déroulement de l'épreuve :

- Assurez-vous que l'environnement de travail est propre et bien organisé pour éviter tout accident.
- Avant de commencer, vérifiez que tous les outils nécessaires sont disponibles et en bon état de fonctionnement.
- Planifiez les étapes de montage de votre ouvrage afin de respecter les délais impartis.
- Lors de l'utilisation du chalumeau, respectez strictement les règles de sécurité pour éviter les brûlures ou les incendies.
- Testez votre installation après montage pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites et que tout fonctionne correctement.

Étapes de réalisation du montage

Le montage d'un lave-mains comprend plusieurs étapes clés :

- Préparation du site :** Vérifiez que l'emplacement où le lave-mains sera installé est approprié, en

fonction des connexions d'eau et de drainage.

2. **Suivi des plans** : Assurez-vous de suivre les plans fournis, en particulier pour les dimensions et le positionnement du mitigeur et du siphon.
3. **Découpe du matériel** : Utilisez la cintreuse pour façonnner les tubes en cuivre aux dimensions requises. Prenez soin de bien mesurer et de marquer les positions avant de couper.
4. **Assemblage** : Fixez le mitigeur au lave-mains puis le siphon. Utilisez les fixations adéquates pour assurer une bonne étanchéité.
5. **Test de l'installation** : Une fois le montage terminé, ouvrez le robinet pour vérifier le bon fonctionnement et l'absence de fuites.

Conclusion

La réalisation de l'ouvrage courant du CAP Monteur en installations sanitaires nécessite une connaissance approfondie des matériaux, des outils, des techniques de montage ainsi qu'un respect strict des normes de sécurité. Les candidats doivent faire preuve de rigueur et de méthode tout au long de l'épreuve pour réussir leur évaluation.

Conseils méthodologiques pour l'épreuve :

- Gérer son temps efficacement en réservant des moments pour chaque étape de montage et pour les vérifications finales.
- Rester concentré et méthodique, car chaque détail compte dans le processus de montage.
- Ne pas hésiter à demander de l'aide ou des précisions si un point n'est pas clair avant de commencer la réalisation.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.